



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

94013

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 00 80 181 683 162
Déclarant 2 (C) : 16 46 478 607 326

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

25 RUE MOLIERE
94200 IVRY SUR SEINE

Numéro FIP : 940 28 57 4020478789 3

Référence de l'avis : 20 94 A064320 94

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M MOOG GUILLAUME FREDERIC
OU MME MOOG CLAIRE STEPHANIE
25 RUE MOLIERE
94200 IVRY SUR SEINE

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP IVRY-SUR-SEINE
SAID IVRY
94-96 RUE VICTOR HUGO
94205 IVRY SUR SEINE CEDEX

Somme qui vous est remboursée

1 713,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le compte bancaire suivant :

FR76 3006 6108 600X XXXX XXX0 193

Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :

66 512
4,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 00 80 181 683 162

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : MOOG

Déclarant 2 - Nom de naissance : PUGET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 35293	Déclar. 2 37190	Enfant(1) 53
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3529	- 3719		53
Déduction minimale.....				0
Salaires, pensions, rentes nets.....	31764	33471		65235
BNC non pro., régime spécial, déclarés.....		1935		
Abattement ⁶		- 658		
BNC non pro., régime spécial, nets.....		1277		
BNC non pro., régime spécial, total foyer fiscal....				1277
Revenu brut global.....				66512
Revenu imposable.....				66512
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3676
Impôt avant réductions d'impôt.....				3676
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				397
Dons aux oeuvres.....	10		10	7
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 404
Impôt total avant crédits d'impôt.....				3272
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Dépenses pour la transition énergétique de l'habitation principale.....	3700	Montant déclaré	Montant retenu	3700
Montant du crédit d'impôt calculé.....	2477			- 1110
Emploi salarié à domicile.....				2477
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 1239
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				923
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 00 80 181 683 162

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2019 dû⁵³:

Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :

Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire :

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

923
- 3375
- 48
+ 787

Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....**- 1713**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

1713

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵..... **66512****PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....

Déclar. 1	Déclar. 2
15562	15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

3862	3862
------	------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3923	+ 3923
--------	--------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973	+ 3973
--------	--------

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052	+ 4052
--------	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 15810	= 15810
---------	---------

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401